

cet article sera l'un des principaux sur lesquels l'armistice sera fondé. Peut-être le mois prochain sera-t-on en état de dire quelque chose de plus sur cette matière pacifique, qui, avec ce qu'on en a avancé dans notre dernier Journal, devroit suffire pour ce qui pourroit en être ultérieurement rapporté dans les articles suivans de celui-ci.

V. Mr. Legge, que le Roi a nommé son Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire auprès du Roi de Prusse, est parti pour *Berlin*, afin d'y exécuter une commission, qui s'étend à la fois sur plusieurs objets d'importance. Il est chargé, entre autres, de travailler aux moyens de terminer définitivement l'affaire des garanties mutuelles entre la Cour de *Vienne* & celle de *Prusse*, sur laquelle il a aussi été résolu d'envoyer de nouvelles instructions au Chevalier de Robinson, Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de la Cour Impériale.

Le Général Ligonier est parti le 23. Février pour la *Hollande*, où il a été suivi, dans les premiers jours de Mars, par le Duc de Cumberland. Le Lieutenant-Général de Sainclair a pris la même route, afin de continuer ensuite son voyage pour *Vienne* & pour *Turin*. Ce dernier est chargé de remettre, à son arrivée en *Italie*, des instructions au Chevalier Byng, touchant les entreprises à faire par l'Escadre qui est sous les ordres de cet Amiral. Nous avons déjà dit que Mr. de Sainclair a été nommé pour remplacer le feu Général Wenrworth dans la qualité qu'il avoit de Plénipotentiaire du Roi pour le règlement des opérations militaires en *Italie*. Mais le départ du Roi pour les *Pays Bas*, s'il a lieu, ne se fixera, qu'au cas que les affaires de paix ne prennent